

Mois de l'arbre et des forêts

FICHE DESCRIPTIVE DES ACTIVITÉS

Après avoir complété votre fiche, il est important d'enregistrer votre demande avant de l'expédier.

Titre de l'activité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Type d'activité : (vous pouvez en cocher plusieurs)

☐ Sensibilisation ☐ Atelier ☐ Distribution d'arbres ☐ Formation ☐ Plantation ☐ Réseautage ☐ Sur invitation

Description de l'activité : (activité de sensibilisation en lien avec la forêt obligatoire) :

Clientèle : Grand public ☐ Écoliers ☐ Résidents de la municipalité ☐ Autres : _____

Endroit précis où se déroulera l'activité : _____

Adresse: _____

Municipalité ou ville de l'activité : _____

Code postal : _____

Date de l'activité : (Format année/mois/jour) ____ / ____ / ____

Heure : (Format heure : minute) DE ____ : ____ À ____ : ____

La distribution des plants se déroulera les vendredis :

15, 22 et 29 mai 2020

Les organismes du Saguenay–Lac-Saint-Jean devront aller chercher leurs plants aux bureaux locaux du **ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)** le vendredi **entre 8 h 30 et 16 h 30** au :

MFFP - Unité de gestion de Mistassini

M^{me} Emmanuelle Langlais
56, avenue de l'Église
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 4V9
Tél. : 418 276-1400

MFFP - Unité de gestion de Roberval-et-Saint-Félicien

M. Nancy Allard
833, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R4
Tél. : 418 679-3700

MFFP - Unité de gestion de Rivière-Pérignon

M^{me} Stéphanie Jean
801, chemin du Pont-Taché Nord, R.C. 03
Alma (Québec) G8B 5B7
Tél. : 418 668-8319

MFFP - Unité de gestion de Saguenay-Sud-et-Shipshaw

M. Jacques Fontaine
1100, rue Bersimis
Chicoutimi (Québec) G7K 1A5
Tél. : 418 698-3660

Vous devrez vous occuper d'entretenir les plants jusqu'à la tenue de votre activité.

N.B. Le retour des récipients est obligatoire. Un montant de 3 \$ sera facturé pour chaque récipient non retourné.

Tous les documents doivent être acheminés avant le 3 avril 2020 à info@afsaglac.com

Forêts, Faune
et Parcs



Visitez notre site Internet au
www.afsaglac.com



Commande de plants 2020

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Organisme : _____	
Personne responsable : _____	
Courriel : _____	
Téléphone : _____ - _____ - _____	Cellulaire : _____ - _____ - _____
Autre personne à joindre : _____ Téléphone : _____ - _____ - _____	
Endroit où je veux aller chercher mes plants : ☐ MFFP – Alma ☐ MFFP - Chicoutimi ☐ MFFP - Mistassini ☐ MFFP - Saint-Félicien Dates où vous irez chercher vos plants : ☐ 15 mai ☐ 22 mai ☐ 29 mai	

Il y a moins d'essences disponibles au printemps 2020 dans notre région en raison de pertes dues à des facteurs hors de notre contrôle dans les pépinières. Les essences disponibles répondent à certaines caractéristiques. En vous référant à la description des plants, spécifiez vos besoins et nous essaierons de répondre à votre demande le mieux possible.

L'Association forestière Saguenay–Lac-St-Jean s'autorise à remplacer les essences non disponibles par d'autres essences dépendamment de la disponibilité.

Essence	Nombre de plants par caissette	Quantité de plants désirés	Essence	Nombre de plants par sac	Quantité de plants désirés
Épinette blanche	25		Bouleau jaune	50	
Épinette de Norvège	25		Érable à sucre	50	
Mélèze laricin	36		Besoin de sacs pour votre activité?	OUI ☐	NON ☐
			Quantité de sacs désirés		

N. B. Le retour des récipients est obligatoire. Les organismes n'ayant pas retourné leurs récipients à temps aux bureaux du Ministère pourraient se voir refuser leur demande de plants l'année suivante.

IMPORTANT : Toute demande reçue ne répondant pas aux exigences énumérées précédemment ne pourra être prise en considération. Votre demande (avec la fiche descriptive des activités) doit parvenir **avant le vendredi 3 avril 2020** à :

Association forestière Saguenay–Lac-St-Jean

3633, rue Panet, Bureau 101, Jonquière (Québec) G7X 8T7
 Tél. : 418 695-1787, postes 287 ou 245 | Téléc. : 418 695-7474
info@afsaglac.com

Forêts, Faune
et Parcs



Visitez notre site Internet au
www.afsaglac.com



Bon de retour des récipients

Copie du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Nom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de cellulaire : _____

Nombre de récipient(s) reçu(s) : _____

Signature de la personne qui prend possession des plants : _____

Date : _____

Bon de retour des récipients

Copie du client

Le retour des récipients de plants est obligatoire. Un montant de 3 \$ sera facturé pour chaque récipient non retournés.
Les organismes n'ayant pas retourné leurs récipients à temps pourraient se voir refuser leur demande de plants l'année suivante.

Nom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de cellulaire : _____

Nombre de récipient(s) reçu(s) : _____

Signature de la personne qui prend possession des plants : _____

Date : _____

Retour avant : **1^{er} juillet 2020**

Endroit de retour : **BUREAU DE L'UNITÉ DE GESTION DU MINISTÈRE** où vous avez reçu vos plants

Heure d'ouverture : **du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30**

SVP, avisez-le ou la responsable de la réception afin de lui remettre cette partie du formulaire lors du retour des récipients.

Forêts, Faune
et Parcs



Visitez notre site Internet au
www.afsaglac.com

